

Paris, le 24/12/2015

Chères et chers collègues,

Le suicide de notre collègue Jean-Louis MEGNIEN, PU-PH de thérapeutique, jeudi dernier, à l'Hôpital européen Georges-Pompidou, nous a tous saisis de stupeur. Il impose non seulement le recueillement et la compassion, mais aussi des interrogations sur la manière dont notre communauté médicale assure sa mission de solidarité et d'écoute, car Jean-Louis avait depuis longtemps sollicité notre aide. Il s'agit de comprendre et non pas de fustiger, comme certains croient bon de le faire.

Une enquête judiciaire est ouverte pour examiner les responsabilités dans une plainte pour harcèlement moral. Je répondrai à toutes les interrogations qu'elle me soumettra.

Sachez bien que notre CME n'est pas restée inactive. De l'automne 2013 au printemps 2014, le groupe mené par le P^r Béatrice CRICKX, ainsi que moi-même et deux collègues de l'HEGP (les P^{rs} Michel DESNOS et Christian JACQUOT), avons rencontré Jean-Louis et cherché avec lui des solutions pour remédier à sa souffrance au travail. Celle que nous avons mise au point avec lui consistait à l'extraire du CMPCV (centre de prévention des maladies cardiovasculaires) pour lui donner la possibilité d'exercer sa spécialité dans une structure rattachée au département de cardiologie.

Dans le dernier message que j'ai reçu de lui, le 9 septembre 2014, Jean-Louis annonçait concevoir un projet axé sur le risque cardiovasculaire chez les malades obèses traités par chirurgie bariatrique à l'HEGP. Je n'en ai plus eu de nouvelles depuis. L'implantation d'une unité de médecine métabolique dans cet hôpital aurait pourtant pu lui donner l'occasion d'une réinsertion fructueuse.

Hier, avec ma pleine approbation, notre directeur général, M. Martin HIRSCH, a annoncé la création d'une commission réunissant deux médecins (les P^{rs} Didier HOUSSIN et Patrick HARDY) et une ancienne directrice d'ARS (M^{me} Marie-Sophie DESSAULE) pour mettre à plat les sujets conflictuels qui se sont développés au sein de l'HEGP.

Comme j'ai dit plus haut, une enquête judiciaire fera la lumière sur les différends médicaux qui ont pu contribuer au suicide de Jean-Louis.

Mon espoir est que nous parvenions à des solutions pérennes pour résoudre ces conflits en amont, et pour mettre en place une direction des ressources humaines médicales mieux structurée et dotée de plus de moyens qu'elle n'est aujourd'hui.

Avec mes souhaits pour de bonnes fêtes de fin d'année, en dépit de notre chagrin, et mon plus cordial souvenir,

P^r Loïc CAPRON,
Président de la CME de l'AP-HP